

Image not found or type unknown



Victime de violence aggravée

Par **frank**, le **20/10/2009** à **16:31**

Bonjour,rrnJ'ai été victime de violence aggravée,il y a trois mois, avec 8 jours d'ITT.rnJ'ai porté plainte contre la personne, qui a été arrêtée au momentrnde faits, mais pas mise en garde à vue.rnrnApparemment, l'affaire est en cour d'enquete depuis 15 jours.rnJ'aurai voulu connaitre les étapes de la procedure, savoir si l'agresseur peut etre jugé et ce que je peux faire en tant que victime.rnrnMerci.